



07/01/2007, S. Audinot (Département 68)



17/05/2017, A. Fizesan (BUFO)

## état des lieux écologique 2017 restauration du site : janvier 2014

### contexte local :

dans le cadre de la démarche GERPLAN, la commune d'Aubure a réalisé une mare le long de l'Altweierbach. Lors de sa conception, des profils variés ont été privilégiés afin de favoriser la biodiversité liée aux zones humides.

### vocation :

tout d'abord pédagogique, à destination de l'école et du centre aéré, avec accès facilité et sécurisé des abords ; aujourd'hui, le volet pédagogique semble abandonné car aucun chemin d'accès n'est clairement identifié. L'autre objectif était une valorisation écologique du site en créant un milieu de substitution à l'ancienne mare privée, aménagée à l'amont, mais en voie d'atterrissement.

### biodiversité étudiée en 2017 :

amphibiens, reptiles, odonates, papillons de jour, orthoptères, mammifères, oiseaux nicheurs. L'existence de prairies à tendance humide, de boisements à proximité, de l'ancienne mare en amont toujours fonctionnelle et du cours d'eau crée une mosaïque paysagère diversifiée et favorable à la biodiversité locale. Avec **83 espèces** observées dans la zone d'étude, dont 4 amphibiens et 3 reptiles, la biodiversité locale peut être qualifiée de riche.

### espèces d'amphibiens observées :

Crapaud commun, Grenouille rousse, Triton palmé et Triton alpestre.

### réalisation des travaux :

- Parc d'Intervention en Matériel (PIM)
- coût : 3 600 € HT

### régime hydrique :

principalement par la nappe d'accompagnement du cours d'eau, voire par les pluies.

### évolution des milieux :

en trois ans, la mare s'est très bien végétalisée, le Rubanier dressé est d'ailleurs l'espèce de plante aquatique dominante. La mise en eau et les profils en pentes douces de la mare sont globalement favorables aux espèces aquatiques.

### espèces remarquables observées :

Pie-grièche écorcheur et Gobemouche gris (oiseaux), Nacré de la Sanguisorbe et Petit collier argenté (papillons), Criquet palustre, Criquet des genévriers, Criquet ensanglanté et Dectique verrucivore (orthoptères).

|              |                  |                     |                      |                     |                      |
|--------------|------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| Biodiversité | Pauvre<br>(< 25) | Faible<br>(25 à 50) | Moyenne<br>(51 à 75) | Riche<br>(76 à 100) | Très riche<br>(>100) |
|--------------|------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|

### état de conservation général des zones humides :

globalement bon même si la faible profondeur de la partie amont de la mare, peu en eau, conduit à un fort recouvrement par la végétation aquatique, notamment durant l'été. En revanche, le faciès général de la partie aval, plus profonde et bien végétalisée sur ses berges, est plus fonctionnel et favorable à la reproduction des amphibiens et des odonates



### entretien des zones humides :

aucun entretien particulier noté durant les inventaires. Quelques vaches pâturent les prairies et les bordures est et sud de la mare, sans y avoir accès car délimitée par l'enclos.

### espèces exotiques envahissantes :

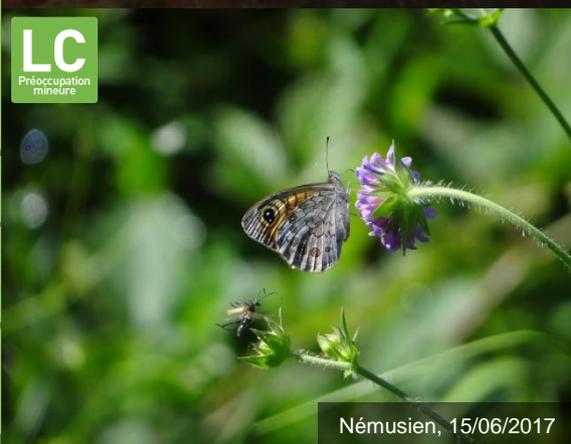
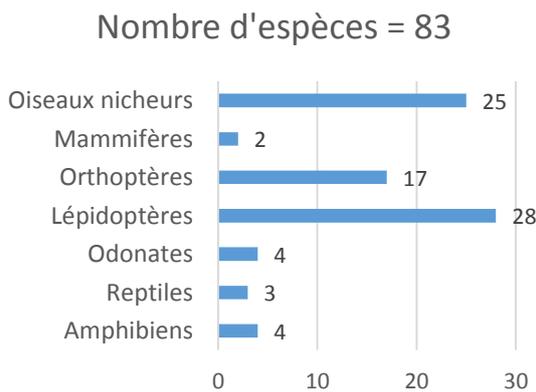
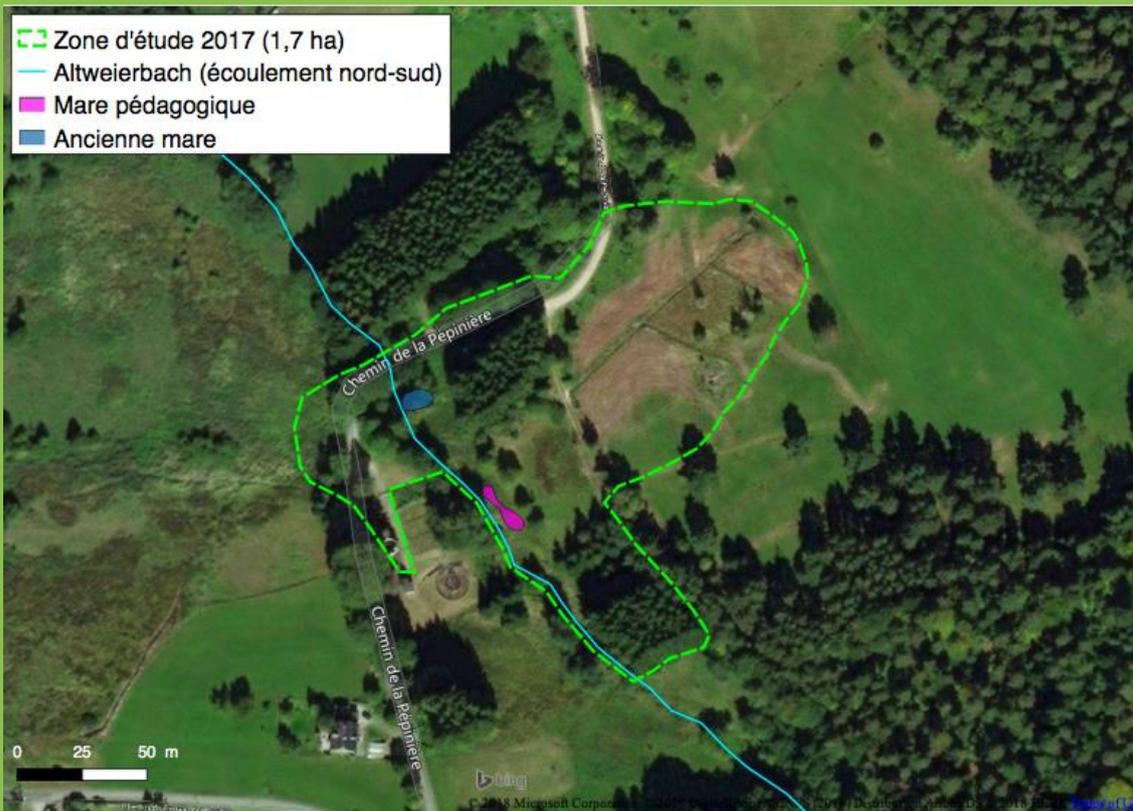
Balsamine de l'Himalaya répartie ponctuellement le long du cours d'eau.

### mesures de gestion préconisées :

- chaque année : maintien du pâturage à proximité de la mare afin de garder des milieux ouverts et ensoleillés
- d'ici 2 à 3 ans (en automne/hiver) : surcreusement de la partie amont de la mare sur environ 50 cm de profondeur
- d'ici 5 à 10 ans (en hiver) : curage de la mare (2/3 surface) dès lors que les plantes aquatiques, parfois à caractère envahissant, atteignent un seuil de recouvrement de l'ordre de 75%
- aménagement d'un nouveau cheminement pour valoriser la mare déjà équipée d'un panneau d'informations.



# inventaires faunistiques (mars à juillet 2017)



Crédit photos toutes prises sur site © Alain Fizesan (Association BUFO)

contacts : association BUFO : Alain FIZESAN - 03 88 22 11 76 - [alain.fizesan@bufo-alsace.org](mailto:alain.fizesan@bufo-alsace.org) ; Agence de l'Eau Rhin Meuse : Emilie HENNIAUX – 03 87 34 47 40 - [emilie.henniaux@eau-rhin-meuse.fr](mailto:emilie.henniaux@eau-rhin-meuse.fr) ; Département du Haut-Rhin : Anne VONNA - 03 89 30 65 30 - [vonna.a@haut-rhin.fr](mailto:vonna.a@haut-rhin.fr)

